

Pourquoi certaines personnes sont-elles sensibles aux ondes électromagnétiques ?

Il n'y a pas encore de réponse bien établie à cette question. Il n'est même pas sûr que les personnes qui s'en plaignent soient réellement sensibles aux ondes électromagnétiques. Certes, ces personnes et les associations qui les défendent affirment que les symptômes dont elles souffrent (rougeurs, picotements, fatigue, difficultés de concentration, palpitations cardiaques, troubles digestifs...) sont dus aux ondes électromagnétiques émises par les téléphones portables, les antennes relais, le wi-fi, les lignes haute tension et pratiquement tous les appareils

Question de P. Ricouard, Ferrières-en-Gâtinais (45)

émetteurs. Mais nombre de scientifiques (et les opérateurs de téléphonie) soutiennent que les ondes n'y sont pour rien, attribuant surtout à cette "électrohypersensibilité" (EHS) une origine psychologique. Lever le voile sur les vraies causes de la maladie est donc plus complexe qu'il n'y paraît. Techniquement et socialement.

IL N'Y A AUCUNE PREUVE...

A commencer par la caractérisation même de la maladie. Cette "hypersensibilité électromagnétique", décrite pour la première fois en Suède au début des années 1980, touche de 1,5 à 13 % de la population française, selon les symptômes et les degrés de sévérité pris en compte. A ce jour, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les autorités médicales françaises reconnaissent officiellement les souffrances des patients, mais pas le lien avec une exposition aux ondes électromagnétiques. Pourtant, l'hypothèse selon laquelle certains champs magnétiques de grande intensité (lignes à haute tension) puissent perturber notre organisme est

acceptée par de nombreux chercheurs. Sauf que "depuis 2005, aucun auteur n'a apporté la preuve d'une relation de causalité entre l'exposition et l'EHS", souligne le rapport 2009 de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset), "Expertise collective relative aux radiofréquences", le plus récent sur le sujet.

L'OMS et l'Afsset s'appuient sur des dizaines d'expériences réalisées ces deux dernières décennies, qui consistent à recueillir les troubles ressentis par des personnes atteintes lorsqu'elles sont mises en présence d'un dispositif émetteur allumé ou éteint sans que l'expérimentateur et la personne testée sachent s'il est en marche ou non (étude en "double aveugle"). Or, jusqu'ici, aucune étude sérieuse n'a montré que les "électrosensibles" sont capables de percevoir la présence d'ondes électromagnétiques. Toutes ont donc échoué à établir un lien entre exposition et troubles. Les rares études qui suggèrent le contraire présentent toutes des faiblesses →



⚠️ Aucun lien n'a pour l'instant été établi entre l'électrohypersensibilité déclarée de certaines personnes et la présence d'antennes relais.



→ méthodologiques qui les discréditent. *“La subjectivité, la complexité et la non-spécificité des symptômes cliniques, et la quasi-négativité des études de provocation conduisent légitimement à se demander si l’EHS n’est pas un trouble psychosomatique”*, conclut l’Afsset.

...NI D’OUTIL DE DIAGNOSTIC

Mais voilà, l’absence de preuve n’est pas la preuve de l’absence... *“D’autres études sont nécessaires”*, selon le neurologue Jean-Pierre Marc-Vergnes, co-auteur du rapport. Car il n’est pas exclu que l’EHS découle de plusieurs facteurs biologiques, psychologiques ou psychosociaux simultanés. Il faudrait donc examiner minutieusement diverses causes possibles. Sachant qu’il reste aussi des hypothèses à creuser, *“comme la possibilité d’une réactivité plus élevée du système nerveux central des électrosensibles”*, précise le neurologue. Pour réaliser ce type d’étude, il faudra surmonter deux obstacles. *“Mettre au point un système permettant de mieux*

analyser les caractéristiques des ondes électromagnétiques susceptibles d’avoir des effets sanitaires autres qu’un échauffement des tissus vivants, détaille Jean-Pierre Marc-Vergnes. Et développer un outil de diagnostic objectif pour mieux distinguer les personnes réellement électrosensibles...” Le seul diagnostic disponible à ce jour étant l’affirmation par les patients eux-mêmes de leur électrosensibilité... Enfin, à toutes ces difficultés s’ajoute le manque de financement. D’autant plus cruel que pour les opérateurs et les autorités de santé, la preuve de l’innocuité semble faite.

Voilà pourquoi les médecins préfèrent axer leurs efforts sur le développement d’un protocole de prise en charge spécialisée des patients. Dans ce but, a été lancée en février une vaste étude pilotée par l’hôpital Cochin, à Paris, visant à suivre pendant un an des électrosensibles à travers 24 centres. Une étude critiquée par les associations qui préféreraient qu’on se concentre sur l’analyse des causes. **K.B.**

DEUX AUTRES SYNDROMES TOUT AUSSI ENIGMATIQUES

Tout aussi mystérieuse que l’électrohypersensibilité (EHS) est l’intolérance aux odeurs chimiques. Elle se manifeste par des maux de tête, nausées ou vertiges chez des personnes exposées de façon chronique à de faibles concentrations de produits chimiques non toxiques. L’OMS propose de l’associer à l’EHS dans la rubrique des intolérances environnementales “idiopathiques” (de cause inconnue).

Autre syndrome aussi énigmatique : le syndrome du bâtiment malsain (SBM), caractérisé par une irritation de la peau, du nez, de la gorge, des yeux, des maux de tête, etc. Lui aussi reste médicalement inexpliqué. A ce jour, les scientifiques soupçonnent les contaminants chimiques et biologiques de l’air urbain et/ou des matériaux du bâtiment lui-même. Mais sans certitude.